

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR**

**Procès-verbal de la séance ordinaire** du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil le **13 mai 2014 à 20h**, sous la présidence de monsieur Jean Lalonde, maire.

Étaient présents les conseill(e)r(e)s: M. Paul Cozens  
Mme Lise Charest  
Mme Julie Lemieux  
M. René-Philippe Hébert  
M. Alexandre Zalac

Était absent le conseiller: M. Mario Cardinal (absence non motivée)

M. David Morin, directeur général et secrétaire-trésorier, est présent et agit comme secrétaire d'assemblée.

---

**38-05-14**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Mme Lise Charest, appuyée par M. René-Philippe Hébert et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**39-05-14**

**Adoption du procès verbal de la séance du 11 mars 2014**

Il est proposé par Mme Julie Lemieux, appuyée par M. René-Philippe Hébert et résolu d'accepter le procès verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2014 tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**40-05-14**

**Adoption du procès verbal de la séance du 8 avril 2014**

Il est proposé par Mme Julie Lemieux, appuyée par M. René-Philippe Hébert et résolu d'accepter le procès verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2014 tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Correspondance**

**41-05-14**

**Re : Musée Régional de Vaudreuil-Soulanges (Le Souper des Seigneurs)**

Il est proposé par M. Alexandre Zalac, appuyé par Mme Lise Charest et résolu de faire l'achat de deux billets au coûts de 85,00 \$ chacun.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**42-05-14**

**Re : École secondaire Soulanges – Défi Soulanges**

Il est proposé par M. René-Philippe Hébert, appuyé par M. Paul Cozens et résolu de contribuer à cette campagne de financement pour un montant de 50,00 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**43-05-14**

**Re : Demande de commandite – Amis de la culture de Rigaud**

Il est proposé par Mme Julie Lemieux, appuyée par Mme Lise Charest et résolu de contribuer à cette campagne de financement pour un montant de 50,00 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Dépôt du rapport des dépenses du directeur général en vertu de la délégation de compétence**

Une copie du rapport de M. David Morin, directeur général, est déposée au conseil.

**Dépôt du rapport annuel de la MMQ**

Une copie du rapport de M. David Morin, directeur général, est déposée au conseil.

**44-05-14**

**Comptes à payer**

Il est proposé par M. Alexandre Zalac, appuyé par M. René-Philippe Hébert et résolu d'approuver la liste des comptes à payer, pour un montant total de 51 743,09 \$, dont les numéros de chèques ou de transactions sont les suivants :

Chèques nos C1400087 à C1400115	<b>34 431,63 \$</b>
Paiement AccèsD (L) L1400039 à L1400048	<b>5 794,54 \$</b>
Chèques de salaires nos D1400061 à D1400082	<b>11 516,92 \$</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b><u>51 743,09 \$</u></b>

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Avis de motion – Règlement concernant les périodes de questions**

Avis de motion est donné par Mme Julie Lemieux, qu'à une prochaine séance, il sera adopté un règlement concernant les périodes de questions.

**45-05-14**

**Acceptation de la soumission pour le marquage des lignes de rues (2014)**

Il est proposé par M. René-Philippe Hébert, appuyé par M. Paul Cozens et résolu

**QUE** la municipalité accorde le contrat pour le marquage de la ligne axiale des rues du Ruban et des Pommiers Fleuris, du rang Saint-Henri et de la montées Primeau à la firme Marquage Multilignes pour un montant de 1 149,75 \$, toutes taxes incluses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**46-05-14**

**Mandater le maire et le directeur général afin de négocier la nouvelle entente pour les services d'incendies**

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente actuellement en vigueur vient à terme au 31 décembre 2014;

**ATTENDU QU'**il y lieu de s'assurer que la municipalité obtiendra le meilleur service pour le plus bas prix possible;

**ATTENDU QUE** la mise à part la municipalité de Sainte-Marthe, la municipalité de Sainte-Justine de Newton ainsi que la ville de Rigaud serait en mesure d'assurer le service;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Marthe doit être avisée au plus tard le 30 juin 2014 dans l'éventualité où nous ne renouvellerions pas l'entente avec eux;

**POUR CES MOTIFS,**

Il proposé par M. Paul Cozens, appuyé par Mme Lise Charest et résolu à l'unanimité de mandater le maire et le directeur général afin de négocier avec les différents intervenants.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**47-05-14**

**Nomination de M. Alexandre Zalac à titre de représentant de la municipalité à la MRC de Vaudreuil-Soulanges**

**CONSIDÉRANT** l'élection remportée par le maire au poste de préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et la nécessité de nommer un autre membre du conseil qui représentera la municipalité au sein de cet organisme;

**CONSIDÉRANT** que monsieur Alexandre Zalac à titre de maire suppléant;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par Mme Lise Charest, appuyée par M. Paul Cozens  
Et résolu

**QUE,**

monsieur Alexandre Zalac, conseiller, soit et est nommé représentant de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur à la MRC de Vaudreuil-Soulanges et que, à ce titre, il siège à la table des maires en remplacement de monsieur Jean Lalonde, maintenant préfet, et ce pour toute la durée de son terme. Dans l'éventualité où M. Zalac ne pourrait être présent, qu'il soit remplacé par un des membres du conseil qui sera en mesure d'y assister.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**48-05-14**

**Demande d'un avis juridique – Point d'eau**

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'obtenir des précisions concernant l'entretien du point d'eau;

Il est proposé par Mme Julie Lemieux, appuyée par M. Alexandre Zalac et résolu à l'unanimité de demander un avis juridique afin de clarifier la situation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Points d'information**

- 1.
- 2.

**Période de questions**

**49-05-14**

**Levée de la séance**

Il est proposé par M. René-Philippe Hébert, appuyé par M. Paul Cozens et résolu de lever la séance à 20h45.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La séance est levée à 20 h 45

---

Jean Lalonde, maire

---

David Morin, directeur général et  
secrétaire-trésorier